



## Règlement Superprestige RCBFB 2017

- la participation est gratuite
- Le propriétaire du chien doit être membre du club pour recevoir les points
- Plusieurs chiens peuvent être inscrits
- Les points peuvent seulement être gagnés aux expositions FCI en Belgique sur lesquelles, au minimum, le CAC est accordé.
- Tous les chiens, y compris les chiots, peuvent gagner des points.
- L'année commence au 1er janvier et termine au 31 décembre.
- Les résultats doivent être soumis par l'exposant par le formulaire ci-joint ou par mail au responsable et seront enregistrés après vérification. Nous devons recevoir les résultats le 31 décembre au maximum.
- Les résultats peuvent être soumis après chaque exposition.
- Les points du clubmatch comptent double.
- Les points de l'exposition jeunes chiens et vétérans comptent double.
- En cas de fraude, le chien et son propriétaire seront exclus de la compétition pour une période de 2 années.

### **Les points à gagner :**

BOB	30
BOS	25
CAC/CACIB	25
RCACIB	20
CAC	20
RCAC	15
E ou TP	10
TB of P	5

Des points extras, à cumuler.

### **Placement dans groupe 9 :**

Première place :	15 points
Deuxième place :	10 points
Troisième place :	5 points

### **Placement ring d'honneur expo (inter)national, KCM**

Best in Show, Best Minor Puppy, Best Puppy, Best Junior, Best Veteran

- 1 = 30 points
- 2 = 25 points
- 3 = 20 points

- Les points soumis comptent dès l'affiliation du club !
- Le propriétaire doit être présent à l'évènement, sinon le placement sera accordé au prochain compétiteur.
- Nous demandons aussi de soumettre la preuve pour vérifier les points.
- Le responsable a le droit de refuser des données vagues et non-incorporables.
- Les points ne peuvent pas être cumulés, seulement un résultat par expo (Par exemple, le chien reçoit excellent et le CAC, le total des points sera de 20).
- Tous les points seront additionnés après la dernière exposition.
- Le chien qui obtient la majorité des points gagne.
- Les 5 chiens gagnants reçoivent un prix d'honneur, les autres un mémoire.

- Les propriétaires qui ne sont pas présents renoncent à leur prix.
- Le résultat sera annoncé à la réunion générale et les gagnants seront honorés. Les résultats seront publiés dans le magazine du club et le site.

**Responsable :**

Freddy Vidts

Bloemenstraat 1B

B-9550 Herzele

Tel. +32(0) 468/19 49 32

Email : [freddy.vidts@telenet.be](mailto:freddy.vidts@telenet.be)

---